

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 janvier 2026

M^e Carolina Rinfret, Secrétaire de la Régie

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100, CP 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4287-2024. Cause tarifaire 2025-2026 d'Énergir, Phase 3.

Sujets et budget en Phase 3a du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* et commentaires sur la périodicité des études d'allocation du coût de service.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la liste des sujets et le budget en Phase 3a du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* en la présente Phase 3 du présent dossier. Par courtoisie, nous indiquons également un sommaire des sujets du Volet 3b, sommaire qui pourra être amendé lorsque la preuve sur ces sujets aura été déposée par Énergir.

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* n'a pas d'objection à ce que, pour des motifs de nécessité, la prochaine étude d'allocation du coût de service ne soit déposée que lors de la cause tarifaire complète de 2027-2028 (*bien que toujours basée sur les données de 2025-2026*). Un tel dépôt sera utile à la réévaluation de la formule de variation des coûts (FVC) qui pourrait alors être effectuée lors de cette cause tarifaire complète de 2027-2028.

Pour les années ultérieures, il sera effectivement utile qu'une telle Étude soit déposée d'avance, au moins une année avant sa première année complète d'application que serait l'année d'une cause tarifaire complète, ceci afin d'éviter de surcharger ces causes tarifaires complètes postérieures à 2027-2028. Nous ignorons cependant à ce stade dans quelle mesure l'Étude serait utilisée pour la fixation effective des tarifs durant les années intercalaires, vu l'allègement réglementaire souhaité.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*, regroupant les organismes suivants : l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et Énergie solaire Québec (ÉSQ).

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).